

Lettre d'un Prêtre de France au Père Benoît Picard

Cher Père Benoît,

Après tant d'autres, te voici à ton tour victime d'une grave injustice. Je te félicite pour ta foi ardente, ta générosité et ta fidélité sans faille.

Ayant vécu, il y a 20 ans, une épreuve similaire, bien qu'à un niveau moins élevé, je communie à ta douleur profonde.

Dans la paroisse que je desservais alors, il y avait un groupe de l'Armée de Marie comprenant plus de 100 personnes, dont une trentaine de jeunes et des fruits spirituels abondants: plusieurs personnes sont revenues à la pratique religieuse et à une vie chrétienne sérieuse. Mais, un jour, une plainte fut déposée contre nous à l'Évêché, nous faisant passer pour une secte. Sept personnes avaient signé cette pétition.

Convoqué, j'ai essayé de dialoguer à plusieurs échelons, mais en vain, avec la nette impression que mes divers interlocuteurs ne m'écoutaient pas et que la question était réglée d'avance. Mon Évêque, cependant très fraternel, décida de me changer de paroisse et m'interdit d'organiser à l'avenir, dans le diocèse, des réunions de l'Armée de Marie.

Voulant rester dans la ligne de l'Église, j'obéis, la mort dans l'âme. Et, un mois après, avant de quitter la paroisse, je fis part au groupe de la décision de l'Évêque. Ce fut une levée de boucliers. Une pétition s'organisa pour défendre l'Oeuvre. Elle recueillit 70 signatures. Cinq membres de l'équipe se rendirent à l'Évêché. Ils discutèrent pendant plus de deux heures avec le Père évêque. Rien n'y fit. Il les autorisa à continuer leurs réunions, mais sans l'aumônier, pour une question juridique.

J'ai obéi tant que j'étais en exercice, mais, maintenant que je suis à la retraite, je participe à nouveau aux réunions, qui ne se font plus à l'église, mais dans une maison. Nous avons encore des personnes vraiment motivées et bien enracinées, pleinement confiantes dans l'Oeuvre et sa Fondatrice.

Mais, nous le savons, le Seigneur ne regarde pas le nombre, mais la ferveur de l'engagement et une fidélité inébranlable. Je n'en veux aucunement aux personnes qui ont pris cette malheureuse décision, étant sûr qu'ils ont agi en toute bonne foi et selon leur conscience, mais une conscience mal éclairée sur la nature de l'Oeuvre. Vingt ans déjà, et la blessure demeure pour moi, comme pour les membres fidèles du groupe, touchés par cette mesure.

Et cette blessure va persister aussi chez toi et encore plus profondément. Surtout ce qui fait mal, c'est qu'elle nous a été infligée par ceux qui ont la charge d'aider la vérité à se répandre. Mais nous gardons la sérénité, car nous croyons avec conviction qu'un jour toute la lumière sera faite, sur l'Oeuvre et sa Fondatrice, selon la promesse même du Seigneur à Mère Paul-Marie:

«Un jour, je ferai éclater ton innocence!» (Marie-Paule, *Vie d'Amour*, vol. I, p. 322)

Aussi, c'est avec une ferme espérance que nous mettons le cap sur le chemin que le Seigneur nous a tracé en nous invitant à entrer dans cette Oeuvre privilégiée de Marie.

Je suis de tout coeur avec toi, dans cette épreuve si douloureuse et combien injuste.

Avec toute mon amitié et ma communion fraternelle en Notre-Dame de Tous les Peuples!

Un prêtre de France